

## Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



# Victor Schoelcher (1804-1893) Itinéraire d'un collectionneur et humaniste au XIX<sup>e</sup> siècle

Matthieu Dussauge

Cinquantième anniversaire de la Société d'histoire de la Guadeloupe  
Number 169, September–December 2014

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1028369ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1028369ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

### ISSN

0583-8266 (print)

2276-1993 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Dussauge, M. (2014). Victor Schoelcher (1804-1893) : itinéraire d'un collectionneur et humaniste au XIX<sup>e</sup> siècle. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (169), 59–89. <https://doi.org/10.7202/1028369ar>

# Victor Schœlcher (1804-1893)

## Itinéraire d'un collectionneur et humaniste au XIX<sup>e</sup> siècle

Matthieu DUSSAUGE<sup>1</sup>

*« Je ne suis pas un grand esprit ; je ne suis qu'une intelligence de cinquième ordre et je serais heureux si ma vie servait à prouver qu'un homme peut être quelqu'un sans posséder une intelligence au-dessus de la moyenne, par la seule intégrité de sa manière d'être, par la dignité de sa vie qui force le respect de ses concitoyens. »*

Victor Schœlcher

Cet article fait suite à une conférence que j'ai eu le plaisir de présenter en décembre 2013 à l'occasion de la commémoration des 120 ans de la mort de Victor Schœlcher. L'année 2014 marquant elle aussi un anniversaire, celui des 210 ans de sa naissance, il nous a paru opportun de consacrer quelques pages à la vie de ce grand homme de la République.

Le propos n'est pas ici de réécrire une énième fois la biographie du célèbre abolitionniste dont plusieurs ouvrages ont déjà brillamment révélé les détails<sup>2</sup>, encore moins de revenir sur l'histoire de l'abolition définitive de l'esclave dans les colonies françaises en 1848, mais bien plutôt de livrer une réflexion qui accompagne le projet muséographique du nouveau musée Schœlcher de Pointe-à-Pitre.

L'observation des publics du musée depuis plusieurs années amène à un constat qui bien que paradoxal est sans équivoque : Victor Schœlcher est encore largement méconnu. En France hexagonale, son nom évoque

---

1. Conservateur du patrimoine. Conservateur du musée départemental Victor Schœlcher

2. Voir entre autres les biographies de Nelly Schmidt *Victor Schœlcher et l'abolition de l'esclavage* (1994), d'Anne Girollet, *Victor Schœlcher, abolitionniste et républicain : approche juridique et politique de l'œuvre d'un fondateur de la République* (2000) et de Janine Alexandre-Debray *Victor Schœlcher ou la mystique d'un athée* (2006), ainsi que les nombreux travaux importants et pionniers entrepris par Jacques Adélaïde-Merlande parmi lesquels figure une réédition commentée de la *Vie de Toussaint Louverture* écrite par Victor Schœlcher (2000).

peu de choses précises, aux Antilles il est uniquement « l'abolitionniste » tour à tour encensé pendant des décennies puis décrié et finalement délaissé. Dans un lieu tel que le musée Schœlcher, il semble donc naturel et même indispensable, ne serait-ce que par reconnaissance et respect envers celui qui fut à l'initiative de sa création, de dire qui il fut et quel fut son parcours à travers le tumultueux XIX<sup>e</sup> siècle.

## 1. HISTOIRE ET PERSPECTIVES DU MUSÉE SCHŒLCHER

Une simple lettre envoyée par Victor Schœlcher à M. Guilliod, Président du Conseil général de la Guadeloupe, est à l'origine de la fondation du musée. Rédigée le 30 septembre 1883 dans sa maison de Cedar House à Chelsea (G.B.) où Schœlcher avait vécu en exil<sup>3</sup> pendant près de vingt ans, elle décrivait sommairement le contenu des collections qu'il destinait à la Guadeloupe.

*« Monsieur le Président,*

*J'ai l'honneur d'offrir à la Guadeloupe une collection de sculptures que j'ai formée peu à peu depuis de longues années ; elle consiste en bas-reliefs, statuettes, bustes, masques, figurines, médaillons et médailles, en plâtre, marbre, porcelaine, faïence, terracotta et cire.*

*Cet assemblage d'objets d'art, sans être très considérable, l'est assez pour former un petit musée qui serait, je crois, d'un certain avantage artistique pour la Guadeloupe. Plus tard, à ma mort, ce qui ne sera pas bien long, viendront cent cinquante deux bronzes tous reproductions des chefs-d'œuvre de la sculpture antique, et de celle de la renaissance comprenant particulièrement les merveilles de notre magnifique école française.*

*J'ose espérer que le conseil général acceptera ce don comme un témoignage de mon vieil attachement à la Guadeloupe et de ma gratitude envers sa bienveillante population qui m'a fait l'honneur de m'élire deux fois représentant du peuple.*

*« Permettez-moi, Monsieur le Président, d'exprimer le vœu qu'il soit fait de cette collection une sorte de petit musée public journellement ouvert, et veuillez agréer, pour vous personnellement et pour messieurs vos collègues, l'assurance de ma haute considération.*

*Victor Schœlcher »*

Lors de sa session du 30 novembre 1883, le Conseil général accepta le don à l'unanimité. Le 22 décembre, des discussions animées s'entamèrent pour savoir s'il fallait construire un musée comme le souhaitait Schœlcher et surtout où devait-il être installé : dans le grand salon du nouvel Hôtel de Ville de Pointe-à-Pitre, dans un bâtiment du jardin botanique de Basse-Terre ? La municipalité pointoise emporta finalement la décision en proposant de céder un terrain situé derrière l'Hôtel de Ville (aujourd'hui médiathèque de la ville), rue Peynier.

Les deux bâtiments ont longtemps communiqué par une cour avant qu'un mur de séparation ne vienne les isoler. La construction d'un édifice en calcaire s'élevant sur deux niveaux débuta en 1885. Le musée fut inauguré le 21 juillet 1887 à l'occasion du 83<sup>e</sup> anniversaire de Victor Schœlcher et fut ainsi l'un des tous premiers musées de la France d'Outre-mer à ouvrir ses portes au public.

---

3. Au sujet de cet exil politique, voir plus loin le chapitre *L'exil (1852-1870)*.

Le bâtiment, dont l'histoire n'a pas conservé le nom de l'architecte, est un des très rares exemples de construction ancienne de prestige de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle encore conservé à Pointe-à-Pitre. De style néo-classique, il est construit en moellons de calcaire recouverts d'un enduit peint. De forme presque cubique (9m de large et de profondeur pour 10 m de haut), il comportait à sa création un rez-de-chaussée et un étage, chacun rythmé par trois fenêtres percées sur les quatre côtés. Les façades et la toiture sont inscrites au titre des monuments historiques depuis 1979.

Le musée fut très sérieusement endommagé par le cyclone de 1928. Le bâtiment, qui perdit sa couverture, fut réparé, mais une partie des collections fut totalement détruite. Une longue léthargie s'empara du musée qui accueillit un temps une bibliothèque à l'étage et qui ne s'animait guère que pour les fêtes données en l'honneur de Schœlcher.

Ce n'est qu'en 1983 que le Conseil général lança les indispensables travaux de restructuration de l'immeuble. L'architecte Jean-Claude Pancrassin aménagea un sous-sol et une salle d'exposition sous les combles en abaissant le plafond du premier étage originel.

#### *Un projet d'extension et de redéfinition muséographique*

Mise en évidence dès son inauguration<sup>4</sup> et de manière plus évidente encore depuis une quinzaine d'années, l'extension du musée Schœlcher apparaît aujourd'hui comme une condition *sine qua non* de son développement.

Dans cet objectif, le Conseil général a acquis deux maisons contigües rue Jean-Jaurès. Un nouveau bâtiment sera édifié à leur emplacement et un autre fera la liaison avec le bâtiment ancien. Ce projet architectural ambitieux permettra de rétablir la communication avec le bâtiment de la médiathèque.



Vue de la future extension du musée à l'arrière du bâtiment ancien.

---

4. M. Guilliod, président du Conseil général, notait en 1887 dans son discours inaugural du musée Schœlcher que le « [...] Musée, que nous voyons déjà insuffisant dans ses proportions actuelles, sera, nous en avons l'espérance, bientôt agrandi. »

De nouveaux espaces, accessibles aux personnes handicapées, permettront de proposer aux différents publics des services nouveaux et innovants tout au long de l'année (expositions temporaires, ateliers pédagogiques, ateliers arts-plastiques pour enfants et adultes, conférences, spectacle vivant...).

Le musée Schœlcher a longtemps souffert d'une image poussièreuse et confuse liée notamment à la nature de ses collections originelles. Ni mémorial à la gloire de l'abolitionniste, ni institution vouée à l'histoire de l'esclavage, le musée a longtemps été génériquement classé parmi les « musées de beaux-arts », terme « fourre-tout », sorte de traduction institutionnelle et publique de l'antique cabinet de curiosités qui permet de regrouper dans un même ensemble des collections pour le moins hétéroclites. La collection originelle, mêlant originaux et moulages d'œuvres allant de l'Antiquité au début du XX<sup>e</sup> siècle, perturbe le primo-visiteur du musée qui s'attend en toute logique, si tant est qu'il sache auparavant qui était Victor Schœlcher, à y découvrir une histoire de l'esclavage et des abolitions aux Antilles.

La collection initiale du musée représente plus de 70% de l'ensemble de la collection. Les acquisitions entreprises dans les années 1980 ont principalement concerné la thématique de l'esclavage et, dans une moindre mesure, l'art contemporain guadeloupéen.

Il existe pourtant un lien, le seul, entre ces thématiques, ces périodes, ces matériaux, ces techniques, ces lieux d'origine aussi divers et variés : Victor Schœlcher lui-même. Le nouveau parcours qu'empruntera le visiteur suivra les grandes phases de la vie de Schœlcher à travers collections anciennes et acquisitions plus récentes. L'accueil du nouvel établissement permettra ainsi d'appréhender la genèse du musée et le lien ténu qui le lie à son fondateur. Les grands moulages en plâtre d'œuvres antiques permettront notamment de qualifier ce que fut le don originel et l'intention première de Schœlcher. Parvenu au bâtiment historique, les visiteurs découvriront sur trois niveaux une nouvelle muséographie centrée sur la vie et les combats de Schœlcher mis en perspective dans leur temps. L'abolition de l'esclavage sera, bien entendu, évoquée en premier lieu parmi les combats idéologiques de Schœlcher.

## 2. LES ANNÉES DE JEUNESSE DE VICTOR SCHŒLCHER

Victor Schœlcher est né le 22 juillet 1804, l'année même de l'indépendance d'Haïti. Un hasard qui ne manquera pas d'alimenter plus tard le mythe du héros prédestiné à sa vocation d'abolitionniste. Pourtant rien ne pouvait laisser augurer un tel destin et un tel parcours à ce jeune parisien d'origine alsacienne.

Le père de Victor, Marc Schœlcher<sup>5</sup>, originaire de Fessenheim, était venu à Paris vers 1789, alors âgé de vingt-trois ans et y avait été accueilli par une parente de sa mère, Christiane Caritas Hoffmann, qui n'était autre que l'épouse de Loqué, fondateur de la manufacture de porcelaine

---

5. Son nom s'orthographiait à l'origine « Schelcher ». Marc modifia son nom en « Schœlcher » pour une raison qui nous échappe encore aujourd'hui.

de la rue de la Fontaine-au-Roi. Il y apprit le métier et devint rapidement marchand de faïence et de porcelaine rue de la Monnaie. En 1798, il acheta l'ancienne « fabrique du comte d'Artois »<sup>6</sup> située au n°60 du faubourg Saint-Denis. C'est là que naquit Victor, cadet d'une fratrie qui compta trois fils.

De son enfance nous ne connaissons rien de précis si ce n'est qu'il ne connut la vie commune de ses parents que peu de temps. En 1806, Victoire Schœlcher, épouse de Marc, née Jacob, demandait le divorce. Marc Schœlcher fut obligé de rendre à son épouse les 65 000 francs constituant sa dot, plus les intérêts. Finalement, pour la rembourser, Marc céda à sa femme la manufacture du faubourg Saint-Denis (35 000 francs) ainsi que des marchandises et effets mobiliers jusqu'à concurrence de 10 000 francs.

A partir du 1<sup>er</sup> octobre 1806, Mme Schœlcher devint donc propriétaire de l'immeuble où se trouvait la manufacture, alors en pleine activité, mais qui ferma peu après, en 1810.

Marc Schœlcher loua alors un magasin boulevard des Italiens et abandonna la fabrication pour se consacrer à la décoration. Vers 1810, il connaissait déjà un grand succès, avec une production de luxe, fort chère pour l'époque. Il exportait énormément et, à la Restauration, renouant d'anciens liens, obtint pour sa fabrique le titre de « Manufacture de la duchesse de Berry ».



**Portrait de Marc Schœlcher**  
Reproduction d'une photographie de  
Gabriel Blaise/Mayer et Pierson  
Collection musée Schœlcher.



**Aiguière et bassin**  
Manufacture Marc Schœlcher (Paris).  
Signés « Schœlcher ».  
Vers 1810.  
Acquis par préemption de l'Etat  
(1986).  
Collection musée Schœlcher.

---

6. Fabrique fondée par Pierre Antoine Hannong en 1771 ou 1772, sous la protection du second frère du roi Louis XVI, Charles-Philippe, comte d'Artois, futur Charles X.

*L'Exposition des Produits de l'Industrie de 1819 au Louvre mit à l'honneur la production de Marc Schœlcher :*

« M. Schœlcher [...] a présenté à l'exposition un assortiment nombreux de porcelaines, composé d'assiettes, de tasses, de théières, de vases &c., diversement décorés, d'ouvrages de sculpture et de tableaux sur porcelaine. L'étendue du commerce que fait M. Schœlcher prouve l'estime que le public fait de ses produits. »<sup>7</sup> « Les porcelaines de ce manufacturier [...] se sont fait distinguer par la beauté des formes, la vivacité des couleurs et l'élégance des ornements. Son magasin est un des mieux assortis de la capitale : indépendamment de son commerce intérieur, l'étranger recherche beaucoup ses produits ; ce qui prouve la bonté de sa fabrication. Les ornements sont d'un excellent goût, les sculptures parfaitement exécutées et décorées de dorures artistiquement disséminées. La manufacture de M. Schœlcher est une des plus importantes de Paris. Le Jury central lui a décerné une médaille d'argent<sup>8</sup>. »

L'adolescence de Victor se déroula donc dans un milieu social aisé. Il suivit une scolarité normale et intégra l'internat du collège Louis-Le-Grand. Il en sortit pourtant à l'âge de 15 ans et mit ainsi précocement fin à ses études. Il compléta son éducation auprès des milieux intellectuels républicains de la capitale, puis, plus tard, des loges maçonniques. Le contexte politique de ses jeunes années durant lesquelles la France oscilla entre régime monarchique et révolutions républicaines, fut particulièrement riche et déterminant pour l'engagement idéologique de Victor Schœlcher.

Mais pour l'heure, Marc Schœlcher avait un destin tout tracé pour son fils cadet. En effet, en 1828, le fabricant, voulant assurer la pérennité de sa maison, s'associa avec son fils Victor. Les porcelaines furent désormais signées « Schœlcher et fils ». Après avoir effectué plusieurs missions de représentation commerciale pour l'entreprise familiale, Victor fut envoyé par son père au Mexique, marché prometteur à l'époque, afin de confirmer des liens commerciaux avec des acheteurs du pays mais aussi de prospector d'autres clients potentiels. Notons que Jules, le plus jeune fils de Marc, fut envoyé à l'île Bourbon (actuelle île de la Réunion) dans le même but. Il y trouva prématurément la mort en 1833 à l'âge de 27 ans.

Le séjour de 18 mois au Mexique prit la tournure d'un voyage initiatique. Schœlcher, à en croire son ami Legouvé, parcourut le pays à cheval, apprit la langue principalement au contact des femmes, s'intéressa à la situation politique du pays et rédigea des lettres qu'il fit paraître dans la *Revue de Paris* dès son retour<sup>9</sup>. Il s'efforça de chercher des clients, vantant les nouveautés et le luxe des porcelaines qui l'avaient accompagné depuis Paris. Au fil des mois, certains des commerçants et résidents français du Mexique devinrent ses amis. Tout au moins ceux qui

---

7. Extrait de *Rapport du jury central sur les produits de l'industrie française, présenté à S.E.M. le comte de Decazes, pair de France, ministre secrétaire d'état de l'intérieur ; rédigé par M.L. Costaz, membre de l'Institut d'Égypte, et Rapporteur du Jury central*, Imprimerie Royale, Paris, 1819.

8. Extrait de *Annales de l'industrie nationale et étrangère ou mercure technologique ; recueil de mémoires sur les arts et métiers, les manufactures, le commerce, l'industrie, l'agriculture, etc. renfermant la description du musée des produits de l'industrie française exposés au Louvre en 1819*.

9. Schœlcher publia en tout six « Lettres sur le Mexique » dans la *Revue de Paris* entre mai 1830 et juillet 1831.

partageaient ses opinions républicaines. Malgré ses efforts et un goût peu prononcé pour le commerce, il parvint à vendre l'ensemble de sa marchandise. Toutefois, en quittant le Mexique, il laissa derrière lui de nombreuses factures impayées de ses clients de Mexico et de Vera Cruz. De l'aveu même de Victor Schœlcher, ses transactions commerciales mexicaines furent de vrais « désastres ».

Curieux de découvrir une culture et un patrimoine riches dont il ignorait probablement tout, Schœlcher remplit ses malles de souvenirs divers : costumes locaux, guitare, objets précolombiens, calebasses décorées ou encore un magnifique tableau religieux réalisé en partie en mosaïque de plumes multicolores selon une tradition aztèque séculaire. Au retour, il fit escale à La Nouvelle-Orléans puis à Cuba où il resta deux mois au début de l'année 1830. C'est à la Havane qu'il prit connaissance de la cruelle réalité de l'esclavage. C'est également là que débuta son combat abolitionniste. Au milieu de ses « Lettres du Mexique », il glissa un article dans la *Revue de Paris* intitulé « Des Noirs »<sup>10</sup>. Il y faisait état de son indignation face à l'inhumanité d'un système qu'il touchait pour la première fois du doigt. Sa conviction d'abolitionniste se fit à ce moment sans pourtant prendre la forme radicale qu'elle prit au fil de ses travaux ultérieurs. Schœlcher n'osait pas encore prôner l'abolition immédiate de l'esclavage et se limitait alors à une suppression effective de la traite et à une émancipation des esclaves progressive, sur le modèle de ce que les britanniques mirent en place dans leurs colonies. Cette voie était alors la plus largement partagée par les abolitionnistes européens.

#### *Schœlcher amateur d'art*

« Tous les arts se touchent et se lient par une affinité spirituelle, qu'il est donné aux organisations délicates de comprendre, et c'est de leur concours vers un même but que peuvent sortir les bienfaits qu'ils doivent au monde »  
V. Schœlcher<sup>11</sup>.

A son retour du Mexique, Schœlcher entama une carrière de journaliste et plus précisément de critique d'art. Il publia son premier article -des commentaires d'œuvres exposées au Salon officiel- dans la revue *l'Artiste* en 1831. Comme pour le reste, son approche était sensible et non théorique, il avançait là aussi en autodidacte curieux et plein de bon sens. « Indifférent sur les moyens, sur le mécanisme de l'art, je me plante devant un tableau et je lui demande de m'intéresser, ou de m'émouvoir, ou de me plaire à l'esprit tout simplement, ou même de me faire rire. Je veux enfin qu'il soit utile d'une façon quelconque. Utile ! Que les artistes ne se révoltent point à ce mot prosaïque. On peut être utile à la société en faisant autre chose que des bottes ou de la faïence.<sup>12</sup> » Cette dernière allusion à peine masquée à l'entreprise familiale à laquelle il était désormais associé nous laisse entrevoir assez clairement l'intérêt mesuré de Schœlcher pour le commerce de porcelaines. Legouvé décrivit l'ambiance qui régnait dans le magasin du boulevard des Italiens : « *L'amour-propre de Schœlcher*

10. « Des Noirs », *Revue de Paris*, novembre 1830, pp. 71-83.

11. *L'Artiste*, volume 1, Paris, 1831, p. 280.

12. « Salon de peinture », *L'Artiste*, Paris, 1831, p. 274.



*se révoltait à l'idée de s'asseoir à un comptoir. Il imagina donc de remplacer ce comptoir par un petit cabinet vitré, placé au fond du magasin, d'où il pouvait voir sans être vu, et paraître au moment nécessaire. Ce cabinet, à partir de quatre heures, servait de lieu de rendez-vous à ses amis de la presse. C'était comme un parloir de journal. On venait là apporter des nouvelles, discuter peinture et musique, attaquer les députés, proposer la mise en accusation de quelque ministre, ébaucher çà et là quelque petit plan de conspiration républicain. Les acheteurs et acheteuses jetaient un regard inquiet du côté de ce cabinet, d'où paraient tant d'éclats de rire.<sup>13</sup> »*

Deux ans après la mort de son père en 1832, Schœlcher vendit la boutique. Sa mère décéda en 1839 et Schœlcher hérita alors d'une véritable fortune.

A Paris, Schœlcher fréquentait plusieurs cercles de relations et d'amis. Au début des années 1830, il se lia surtout d'amitié avec le dramaturge Ernest Legouvé dont il fit vraisemblablement la connaissance dans un salon parisien. Ensemble ils fréquentaient le Conservatoire, les Salons Pleyel ou l'Opéra. Schœlcher et Legouvé étaient de fidèles abonnés des sociétés de concert parisiennes. L'abondante correspondance que Schœlcher envoya à son ami regorge d'allusions aux concerts que donnaient alors Berlioz, Liszt ou Chopin, artistes qui devinrent rapidement des fréquentations régulières puis des amis des deux inséparables. D'autres personnalités illustres se mêlaient à ces soirées parisiennes, telles qu'Eugène Sue ou Camille Pleyel (facteur de piano et virtuose) dont Schœlcher devint également, tout comme Chopin, un ami proche. Les Legouvé possédaient une résidence à Seine-Port, près de Melun (Seine-et-Marne). La famille y passait les mois d'été, recevant fréquemment ses amis les plus proches au cours de « mardis » littéraires et musicaux dont Schœlcher fut très tôt un participant assidu. Schœlcher était également régulièrement invité chez Chopin. Il y fit la connaissance de George Sand avec qui le compositeur partagea quelques années de sa vie.

Lors de son exil en Angleterre pendant le Second Empire, Schœlcher se passionna pour Georg Friedrich Haendel. Comme à son habitude, il entreprit de consacrer sans compter son temps et son argent à l'étude de ce compositeur, l'un des plus célèbres et des plus appréciés du public britannique, mais alors pratiquement inconnu en France. Schœlcher eut accès aux archives de Buckingham Palace, à la British Library et à la bibliothèque de l'Université de Cambridge où il put consulter pendant près de quatre ans la documentation la plus complète sur Haendel. Il fit également l'acquisition de très nombreux manuscrits du compositeur ainsi que d'ouvrages consacrés à son œuvre. Peu de temps avant sa mort, Schœlcher donna l'ensemble de ces manuscrits à la Bibliothèque nationale de France qui conserve toujours cette collection exceptionnelle dans son Département de la musique. Le résultat de ce travail minutieux et jusqu'alors inédit fut la publication d'un ouvrage intitulé *Life of Haendel* qui parut en traduction anglaise à Londres en 1857.

Dans la longue lutte qu'il entreprit pour que l'éducation soit accessible à tous, Schœlcher n'oublia pas l'enseignement de la musique. En 1881, il fit paraître un petit ouvrage intitulé *Modernité de la musique*<sup>14</sup> défendant

13. Ernest Legouvé, *Soixante ans de souvenirs*, 1887, pp. 96-97.

14. *Modernité de la musique* fut également publié en feuilleton dans *Le Rappel*, à partir du 30 août 1881.

ce point de vue. Anticlérical notoire, il défendit pourtant au parlement le maintien de l'aide financière aux maîtrises des cathédrales, en vain.

Schœlcher était un collectionneur dans l'âme. Son parcours d'autodidacte ne fut probablement pas étranger à ce trait de sa personnalité. Chaque période importante de sa vie, chaque centre d'intérêt ou cause d'engagement, chaque nouvelle découverte, occasionnait une nouvelle collection qui venait s'ajouter aux précédentes et former dans la maison de Schœlcher un parcours hétéroclite jalonné d'objets-témoins modestes ou précieux. Parmi les arts que Schœlcher affectionnait particulièrement, la gravure tenait, avec la musique, une place de premier ordre.

Pendant son exil londonien, Schœlcher constitua une collection exceptionnelle de plus de 9000 estampes accompagnées de son catalogue annoté. Il donna l'ensemble en 1871 à la Bibliothèque de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts à Paris. Malheureusement il n'eut pas le temps de publier, à ses frais comme à son habitude, le fruit de ce travail considérable qui portait sur les graveurs français du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, sujet une fois encore inédit en son temps. « *Je n'aurai pas le temps, je le vois avec grand regret, de pouvoir compléter avant de mourir le catalogue de gravures que je lègue à notre école nationale des Beaux-Arts. M. le Capitaine Wundt y a travaillé avec moi ; mu par son amour passionné de l'art, il a été 8 ou 10 ans mon collaborateur. Sans lui je n'aurais pu mener au point où je le laisserai cet immense ouvrage qui doit mettre la France au niveau iconographique de l'Italie et de l'Allemagne* »<sup>15</sup>.



**Victor Schœlcher collectionneur d'estampes.**

*(L'Art et l'Idée.)*

*Victor Schœlcher collectionneur d'estampes*  
Gravure parue dans la revue *L'Art et l'Idée*  
Collection Ecole Nationale des Beaux-Arts.

---

15. Lettre à Ernest Legouvé du 26 janvier 1880, lettre L 85 in *La correspondance de Victor Schœlcher*, Nelly Schmidt, Paris, 1995, p. 308.

### *Schœlcher et la franc-maçonnerie*

L'engagement maçonnique de Schœlcher se confond avec son combat républicain. Schœlcher semble être entré très jeune en maçonnerie. Il avait à peine 18 ans lorsqu'il fut initié à la loge Les Amis de la Vérité<sup>16</sup>. Cette loge plus ou moins clandestine intégrait bon nombre d'étudiants et l'âge de ses membres ne semblait donc pas être une préoccupation majeure.

Schœlcher eut une activité maçonnique intense sous la Restauration. La loge Les Amis de la Vérité étant dissoute officiellement en 1833, nous ne trouvons plus de trace de Schœlcher au sein de la franc-maçonnerie jusqu'en 1844, date à laquelle il rejoint pour très peu de temps La Clémentine Amitié, où il semble avoir côtoyé un groupe de jeunes républicains un peu frondeurs. Schœlcher fréquenta également la société secrète Aide-toi, le ciel t'aidera et plus tard, la Société des Droits de l'homme.

Schœlcher comptait parmi ses frères maçons plusieurs membres du gouvernement provisoire lors de l'instauration de la Seconde République en 1848. L'un d'entre eux, François Arago, Ministre de la Marine et des Colonies dans ce gouvernement, fit appel à Schœlcher comme sous-secrétaire d'État chargé de rédiger le décret d'abolition de l'esclavage.

### 3. LES VOYAGES D'ÉTUDE

Le voyage qu'il entreprit au Mexique en 1828 révéla à Schœlcher son combat contre le système esclavagiste qu'il mena pendant 20 ans. A son retour à Paris, il visita plusieurs pays européens (Angleterre, Irlande, Hollande, Allemagne, Espagne, Italie), et se documenta sur la question esclavagiste. Il publia en 1833 un premier ouvrage personnel sur la question, *De l'esclavage des noirs et de la législation coloniale*. L'année suivante, au moment où l'*Abolition Bill* votée un an auparavant par le Parlement britannique entraînait en application, il adhéra à la toute jeune Société Française pour l'Abolition de l'Esclavage.

En 1838, il participa au concours de la Société des Amis des Noirs instauré par l'abbé Grégoire<sup>17</sup>. Il échoua mais publia malgré tout en 1840 le mémoire qu'il avait rédigé pour l'occasion sous le titre *Abolition de l'esclavage. Examen critique du préjugé contre la couleur des Africains et des Sang-mêlé*. Il y déclarait pour la première fois dans la conclusion que l'émancipation des esclaves devait être immédiate et ne devait pas être précédée d'une période transitoire. L'art de la formule qui marque dès cette époque les écrits de Schœlcher s'exprimait ainsi : « *L'apprentissage c'est encore la servitude* », ou encore, « *La Liberté est une déesse jalouse*. »

Schœlcher décida alors d'entreprendre un grand voyage d'étude sur l'esclavage dans la Caraïbe. Cette mission avait pour but de comparer les situations dans les colonies françaises et étrangères et notamment les îles anglaises où l'esclavage avait été aboli. Il en ramena de nombreux objets

---

16. D'après les recherches d'Anne Girolet publiées dans *Victor Schœlcher républicain et franc-maçon* (2000), p. 24.

17. Le testament de l'abbé Grégoire organisa six prix à décerner par concours, dont les sujets devaient mener à une réflexion sur le despotisme, l'esclavage, les libertés, l'égalité. Le prix relatif aux moyens de combattre le préjugé de couleur fut l'occasion d'ouvrir un large débat et relança le mouvement abolitionniste français. C'est sur ce thème que Schœlcher concourut.

et rédigea les manuscrits de deux ouvrages déterminants : *Des colonies françaises. Abolition immédiate de l'esclavage et Colonies étrangères et Haïti*. Le titre du premier ne laissait plus de place au doute, Schœlcher était désormais un partisan farouche, convaincu et déterminé d'une solution radicale au problème de l'esclavage, celle de faire des nouveaux libres issus de l'abolition des citoyens français à part entière dans le même temps qu'ils recouvraient la liberté.

#### *La Caraïbe (1840-1841)*

Schœlcher quitta le Havre à bord du *Bélisaire* au mois de mai 1840. Il se rendit d'abord en Martinique où il resta plusieurs mois, parcourant différentes habitations au sein desquelles il était introduit par Adolphe Perrinelle, un colon de Saint-Pierre propriétaire de quelques 300 esclaves, dont il avait fait la connaissance lors du voyage. Bien qu'opposé à toute idée abolitionniste, celui-ci s'engagea à lui servir de guide.

S'ensuivit un périple dans de nombreuses îles de la Caraïbe<sup>18</sup> jusqu'au début de l'année 1841.



#### **Couteau de nègre marron. Guadeloupe.**

Bois, fer, cuivre. Rapporté par Victor Schœlcher lors de son voyage dans la Caraïbe en 1840.

Dépôt du musée du quai Branly au musée Schœlcher.

De ce voyage essentiel, Schœlcher rapporta une masse considérable de documentation et d'observations de terrain qui lui permirent d'étayer les ouvrages majeurs qu'il publia à son retour. Ses malles étaient également chargées d'objets qu'il avait collectés sur les habitations ou parmi la population rencontrée sur les différentes îles. Le choix de ces objets, l'attention avec laquelle Schœlcher prit soin de noter sur des étiquettes (ou sur l'objet lui-même) l'origine, le nom vernaculaire ou encore le prix de ceux-ci, sont des témoins uniques et complémentaires des écrits qu'il

---

18. Après la Martinique, Schœlcher se rendit à la Jamaïque où il resta un mois. Il poursuivit son périple par une visite en Dominique, avant de repasser quelques semaines à la Martinique. Il se rendit alors en Guadeloupe en novembre 1840 où il séjourna environ un mois. Son voyage le conduisit ensuite vers le nord de l'arc antillais, Antigua, Saint-Thomas et Sainte-Croix en décembre puis Porto-Rico et enfin Haïti qu'il atteignit en janvier 1841. Après un court crochet par Cuba, il retourna ensuite à la Martinique avant de regagner la France au printemps 1841.

publia. Ces derniers n'étaient pas des carnets de voyage mais bien des plaidoyers abolitionnistes tirant leur argumentaire de l'expérience de terrain. Les objets étaient de natures différentes : liés aux supplices infligés aux esclaves (carcans, entraves, fouets ...), au travail de ces derniers sur les habitations (sabre pour couper la canne ...) ou encore à leur artisanat (cuillère en bois, balai, serrure de case ...). La résistance des Noirs marrons est également évoquée à travers un couteau provenant de Guadeloupe. Cet objet dont le manche et le fourreau en bois ont été gravés avec art et minutie de motifs décoratifs géométriques, pourrait être le témoin unique d'une rencontre entre Schœlcher et un groupe de marrons de Guadeloupe dont il ne fit aucune mention dans ses ouvrages. Cette discrétion fut probablement voulue afin de garantir la protection de ces fugitifs qui, pour sceller, peut-on du moins l'imaginer, une convergence d'opinion et de combat, offrirent à Schœlcher un bien précieux pour ces communautés marronnes dépourvues de tout confort matériel. L'usure de la lame du couteau témoigne par ailleurs de son utilisation ancienne et prolongée.



**Banza**

Bois, calebasse, peau.

Reproduction d'un instrument rapporté par Victor Schœlcher lors de son voyage à Haïti en 1841. Collection musée Schœlcher.

L'escale de ce voyage caribéen à Haïti constitua pour Schœlcher une expérience à part. Il y consacra un tome entier dans un ouvrage dédié aux colonies non-françaises de la région. Schœlcher débarqua au port du Cap-Haïtien en mars 1841. Il était alors le premier abolitionniste européen à visiter cette ancienne colonie française de Saint-Domingue devenue indépendante le 1er janvier 1804. Il commenta ainsi les espoirs déçus qui l'animèrent à son arrivée : « *Je désirais, j'espérais, je craignais.*

*Le premier pas que l'on fait dans Haïti a quelque chose d'effrayant, surtout pour un abolitionniste. (...) Le Cap-Haïtien n'est plus que le squelette du Cap-Français. On s'émeut et s'indigne à voir que la liberté, avec toutes ses forces, ne puisse même remplir les ruines de l'esclavage*<sup>19</sup>. » Schœlcher critiqua vivement le gouvernement corrompu du Président Jean-Pierre Boyer et ses mesures dictatoriales. Par ailleurs, Schœlcher jugeait que la France avait transgressé ses droits en faisant payer, en 1825, une indemnité au nouvel Etat en échange de son indépendance, alors même, ajoutait-il, « [qu'] il ne restait à Saint-Domingue que la terre. » Hérard Dumesle, député des Cayes, l'un des opposants au régime, remit à Schœlcher un mémoire intitulé *Haïti en 1839* dans lequel celui-ci puisa des informations pour la publication de son ouvrage.

De ce voyage à Haïti, Schœlcher rapporta quelques objets et notamment des instruments de musique. Parmi ceux-ci, aujourd'hui conservés à la Cité de la musique à Paris<sup>20</sup>, se trouvait un *banza*, instrument de la famille du banjo, composé d'une demi-calebasse faisant office de caisse de résonance, d'une manche en bois gravé et de cordes en peau. Cet instrument qui a aujourd'hui disparu des orchestres traditionnels antillais, était très pratiqué au XIX<sup>e</sup> siècle et notamment par certains esclaves qui, par la musique, recevaient une certaine reconnaissance de la part de la classe dirigeante. Le musée Schœlcher conserve une copie de ce *banza* réalisée par Mr. Pete Ross, facteur d'instrument à Philadelphie (Etats-Unis)<sup>21</sup>.

La collection d'instruments de musique rapportée par Schœlcher de ses différents voyages constitue une illustration supplémentaire de sa curiosité éclectique et de son intérêt profond pour la musique sous toutes ses formes et qu'il manifesta tout au long de sa vie.

C'est à Haïti et en Jamaïque que Schœlcher évolua définitivement en faveur d'une émancipation immédiate et non progressive des esclaves. S'il avait envisagé en 1833<sup>22</sup> un ensemble de réformes visant à transformer la législation « *sans danger* », assurait-il, pour la prospérité et l'ordre public dans les colonies, les échecs de l'apprentissage britannique qu'il constata alors précipitèrent sa décision de militer pour une abolition immédiate. Il pouvait ainsi affirmer : « *On ne peut apprendre la liberté à un être qui reste hors de la liberté. Autant vaudrait d'apprendre la natation à un enfant, sans le mettre à l'eau*<sup>23</sup>. »

Les volumineuses publications<sup>24</sup> que Schœlcher fit paraître à la suite de ce voyage déterminant dans la Caraïbe constituèrent des documents de référence à l'époque de l'abolition et pendant toute la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, non seulement en France mais également à l'étranger.

---

19. *Colonies étrangères et Haïti, résultats de l'émancipation Anglaise*, 2 tomes, Paris, 1842-1843, p. 172.

20. En 1872, Schœlcher donna 34 instruments de musique d'origines différentes (Afrique, Caraïbe, Europe et même Asie) au Musée du Conservatoire de musique de Paris.

21. Bernard Camier, professeur de musique en Guadeloupe, est à l'origine de la redécouverte de ce *banza* dans les collections de la Cité de la Musique. Il a fait réaliser cette copie dont il a fait don au musée Schœlcher en 2013.

22. Dans son ouvrage *De l'esclavage des noirs et de la législation coloniale*.

23. *Des Colonies Françaises. Abolition immédiate de l'esclavage*, Paris, 1842, p. 370.

24. *Des Colonies Françaises. Abolition immédiate de l'esclavage*, Paris, 1842 ; *Colonies étrangères et Haïti, résultats de l'émancipation Anglaise*, 2 tomes, Paris, 1842-1843.

*L'Égypte, la Grèce et la Turquie (1845)*

La mission d'étude sur la question esclavagiste que Schœlcher s'était imposée en 1840 nécessita à ses yeux d'être complétée et élargie par des exemples issus de cultures extra-européennes. En 1844, il partit ainsi vers la Méditerranée orientale afin « d'étudier l'esclavage musulman pour le comparer à l'esclavage chrétien<sup>25</sup>. » Il prévoyait même de compéter ce travail d'étude « en Algérie, où la France tolère encore cette odieuse institution<sup>26</sup>. » Schœlcher n'eut finalement pas le loisir de faire ce voyage.

L'Égypte était alors dirigée par le vice-roi Mehmet Ali, un réformateur souvent perçu comme le père de l'Égypte moderne. Schœlcher s'intéressa particulièrement aux *fellahs* (paysans) dont les conditions d'exploitation s'apparentaient à celles des esclaves. Par ailleurs, l'Égypte perpétuait encore une longue tradition esclavagiste et négrière qui remontait aux premiers temps de l'empire arabe, au VII<sup>e</sup> siècle, en vendant ses captifs de guerre comme esclaves.

Dans son ouvrage *L'Égypte* parut en 1845 à la suite de son voyage, Schœlcher dépeignit Mehmet Ali, qu'il eut l'occasion de rencontrer, comme un despote maintenant la population de son pays dans la misère. Il le qualifia même de « négrier déguisé en civilisateur<sup>27</sup>. »



**Fragment de sarcophage**

Bois polychrome.

Epoque ptolémaïque.

Rapporté par Victor Schœlcher lors de son voyage en Égypte en 1845.

Collection musée Schœlcher.

Ce voyage ne se borna pas au strict sujet de l'esclavage. Schœlcher ne pouvait pas se priver, en amateur éclairé des civilisations antiques qu'il était, d'une visite aux monuments éternels de l'Égypte pharaonique. Il entreprit donc de remonter le Nil jusqu'à Louxor où il visita les ruines

25. *L'Égypte*, 1845, p. 1.

26. *L'Égypte*, 1845, p. 2.

27. *L'Égypte*, 1845, p. 149.

de l'ancienne Thèbes et les tombeaux de la Vallée des Rois. Dans la deuxième partie de son ouvrage, Schœlcher raconta par le menu ce long périple. Ce véritable carnet de voyage (exemple unique du genre parmi les écrits publiés par Schœlcher à la suite de ses voyages) fut l'occasion d'une description détaillée de tout ce qu'il rencontra d'ancien et de moderne. Cette découverte intime du pays et de ses richesses archéologiques émerveilla Schœlcher qui, comme beaucoup de ses contemporains, était fasciné par la civilisation antique égyptienne. Les antiquités qu'il rapporta en France, et dont une partie est présentée au musée Schœlcher, illustrent cette passion pour la culture et les arts de l'Égypte pharaonique. Cet ouvrage fut également pour Schœlcher l'occasion de développer une théorie qu'il avait avancée une quinzaine d'années plus tôt, selon laquelle la civilisation antique égyptienne était « *de race noire*. » L'antériorité et l'avancée de la civilisation égyptienne lui permettaient ainsi de justifier l'égalité entre Noirs et Blancs encore sujette à de vives controverses à l'époque et point névralgique de la justification de la mise en esclavage des Africains par les Européens.

La majeure partie des objets rapportés d'Égypte par Schœlcher proviennent des pillages de tombes pratiqués à toutes les époques mais avec une constance et à une échelle encore sans précédent en ce milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. La campagne de Bonaparte en Égypte (1798-1801) et la publication de la *Description de l'Égypte* (entre 1809 et 1821) avaient ouvert la voie à l'égyptologie et à son parèdre, l'égyptomanie. Les cabinets de curiosité de la bourgeoisie européenne reflétaient cet engouement et se remplissaient d'amulettes, de sarcophages, de vases, de momies ... Ces dernières étaient l'objet d'une telle convoitise qu'elles étaient systématiquement arrachées de leurs sarcophages, pillées de leurs parures puis abandonnées aux portes des tombeaux. Schœlcher découvrit le spectacle désolant de ces amas de momies gisants aux quatre coins de la Vallée des Rois. Fasciné par les pratiques funéraires, la momification et le culte des morts, il fit preuve dans son récit de réelles connaissances.

Durant son séjour dans la région de Thèbes, Schœlcher acheta des objets antiques vendus par les *fellahs* qui s'étaient spécialisés dans ce commerce lucratif auprès des européens de passage. Ces objets provenaient des tombeaux et des ruines environnantes. Les faux étaient également courants et Schœlcher avoue avoir parfois eu du mal à les distinguer des véritables antiquités.

Avant de repartir pour la France, Schœlcher décida de faire un crochet par la Grèce et la Turquie. Là encore il s'était laissé guider par l'attraction de cette Antiquité fantasmée par la période néoclassique qui animait alors les goûts européens et dont il fut un adepte convaincu. Il passa un mois en Grèce avant de se rendre, en mars 1845, à Istanbul. Il attendait de cette dernière étape un complément à la vision qu'il avait eu en Égypte de l'« *esclavage oriental* » qu'il jugeait très différent de l'« *esclavage occidental et aussi doux qu'un tel état le comporte*.<sup>28</sup> »

---

28. Lettre de Schœlcher à Légouvé écrite d'Alexandrie le 16 janvier 1845. Reproduite dans *La correspondance de Victor Schœlcher*, Nelly Schmidt, Paris, 1995, L 39, p. 162.



*Le Sénégal et la Gambie (1847-1848)*

Il ne restait plus à Schœlcher qu'à se rendre en Afrique subsaharienne, là où la traite négrière prenait sa source depuis des siècles. Il décida de se rendre au Sénégal en 1847.

A travers ce nouveau voyage d'étude, il cherchait à recueillir les faits qui permettraient d'appuyer ses convictions sur l'égalité des races qu'il avait déjà eu l'occasion d'exposer dans plusieurs ouvrages. Il souhaitait ainsi démontrer combien les croyances répandues par l'anthropologie raciste, alors en plein développement en France, étaient erronées.

Le 18 août 1847, Schœlcher embarqua au Havre sur l'*Anna*. Vingt-deux jours de traversée plus tard, il toucha l'île de Gorée, symbole parmi tant d'autres de la déportation des captifs africains vers les colonies à esclaves des Amériques. Schœlcher ne laissa aucune relation écrite détaillée de son séjour au Sénégal. Tout juste savons-nous qu'après un séjour à Gorée, il remonta, à bord de l'*Union*, le fleuve Sénégal vers la Gambie. Il fit probablement une courte incursion en Mauritanie d'où il rapporta, comme à son habitude, quelques objets.

Les archives nationales du Sénégal conservent le témoignage de l'inquiétude du ministre de la Marine et des Colonies de l'époque à l'annonce du départ de l'abolitionniste pour l'Afrique. Le duc de Montebello écrivit en effet le 31 août 1847 au gouverneur du Sénégal : « *Vous me ferez connaître confidentiellement l'attitude et le langage que M. Schœlcher prendra pendant cette exploration, dans laquelle vous ferez observer ses démarches sans qu'il puisse être fondé à penser que l'administration cherche à gêner en rien ses investigations ou les regarde d'un œil défavorable. Les doctrines abolitionnistes émises par M. Schœlcher, ses nombreux écrits contre l'esclavage et sa récente publication sur l'Égypte ne manqueront pas de donner de l'importance à son voyage dans nos établissements de la côte d'Afrique.*<sup>29</sup> » Schœlcher était donc surveillé de près par l'administration coloniale du Sénégal. Ceci ne l'empêcha pas de collecter les informations qu'il était venu chercher et de faire un certain nombre de constatations.

Ce voyage l'éprouva physiquement à en croire les propos de son ami Legouvé : « *Cette fois, ce n'était plus sa fortune, c'était sa vie même qu'il exposait. Frappé, sous ce climat torride, d'une de ces maladies cruelles qui brisent le corps et l'âme, il poursuivit sa route au milieu des plus dures souffrances. Il ne raccourcit pas d'un jour son voyage d'explorateur et revint à Paris, épuisé, méconnaissable, vieilli de dix ans.*<sup>30</sup> »

Contrairement aux autres voyages qu'il avait déjà entrepris, celui que Schœlcher fit au Sénégal ne déboucha pas sur une publication. Les circonstances de son retour précipité en France dû à la Révolution de février et à l'instauration de la Seconde République en décidèrent autrement. Toutefois, il fit paraître en 1880 un ouvrage polémique : *Lesclavage au Sénégal en 1880*. Il y reprenait un certain nombre d'affirmations qu'il avait soutenues depuis les années 1830 qui tendaient à montrer que les captifs africains déportés aux Amériques apportaient avec eux des traditions sociales, commerciales, des types de gouvernement dont certains

29. Archives du Sénégal, Dakar, 1 B 37.

30. Ernest Legouvé, *Soixante ans de souvenirs*, 1887, p. 102.



***Iroke Ifa***

Ivoire. Peuple *Yoruba* (Bénin)

Cette cloche à battant interne était utilisée par le *Bokonon* (officiant) dans la pratique du culte divinatoire *Fa* (ou *Ifa*).

Rapporté par Victor Schœlcher lors de son voyage au Sénégal en 1847.

Collection musée Schœlcher.

voyageurs qui s'étaient rendus en Afrique avaient d'ailleurs témoigné avant lui.

Schœlcher quitta le Sénégal en janvier 1848, chargé, comme à son habitude, de malles remplies d'objets divers amassés lors de son séjour. Parmi ceux-ci, des instruments de musique, des objets d'apparat, des accessoires de costumes ou encore des objets liés aux pratiques religieuses des peuples qu'il avait rencontrés<sup>31</sup>. Parmi ce dernier type d'objets figure une clochette taillée dans une défense d'éléphant qu'il donna au musée de Pointe-à-Pitre. Schœlcher cherchait probablement à mettre ainsi en évidence un exemple du génie artistique africain qui méritait, à l'instar d'œuvres européennes, de figurer dans les vitrines d'un musée.

#### 4. SCHŒLCHER ET LA PASSION DE LA RÉPUBLIQUE

Le 2 mars 1848, Schœlcher, revenu précipitamment du Sénégal, arriva à Paris. Il obtint immédiatement un entretien pour le lendemain avec François Arago, nouveau ministre de la Marine et des Colonies du gouvernement provisoire mis en place après la révolution de février. Quelques heures lui furent nécessaires pour finir de convaincre le ministre. Le

---

31. La plupart de ces objets furent donnés par Schœlcher au musée de l'Homme et sont aujourd'hui conservés au musée du quai Branly. Parmi ceux-ci, certains ont été déposés au musée Schœlcher.

principe de l'abolition de l'esclavage fut adopté le 4 mars. Arago nomma Schœlcher sous-secrétaire d'Etat aux colonies et président de la commission d'abolition chargée de rédiger le décret pour l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises qui fut finalement proclamé le 27 avril. Schœlcher démissionna de ses fonctions le 17 mai.



*Abolition de l'esclavage (4 mars 1848),*  
Haut-relief en bronze de Léopold Morice placé sur le monument  
à la République, Place de la République, Paris, 1883.

Ce décret d'abolition marquait pour Schœlcher le point d'orgue d'un combat qu'il avait personnellement mené pendant 20 ans de sa vie et qui s'était adjoint aux luttes des autres abolitionnistes et des esclaves eux-mêmes. Il venait clore définitivement l'une des pages les plus sombres de l'histoire de France.

Aimé Césaire insista à juste titre sur la difficulté qu'eût Schœlcher à imposer ce décret et sur l'étroite fenêtre de l'Histoire qui lui permit de le faire :

*« [...] Victor Schœlcher l'arracha. Le mot n'est pas trop fort, en tel nombre furent les opposants [...] 27 avril 1848. Décisive victoire de Schœlcher. Quelques jours après, le Gouvernement provisoire démissionnait, cédant la place à la Constituante, et à la Commission exécutive. J'ai souvent réfléchi à la séquence de ces événements. Je me suis souvent demandé ce qu'il serait advenu du projet d'émancipation si l'on eût attendu comme le souhaitaient les hommes du National, l'élection d'une Constituante et la constitution d'un gouvernement régulier. Que fût-il advenu ? Vinrent les élections, vinrent les journées de juin. Vint Napoléon III, si bien que l'on peut affirmer que sans l'acte décisif, sans l'initiative fulgurante de Schœlcher, l'abolition de l'esclavage eût été reculée de trente ou quarante ans, et que dans ce domaine la France n'eût guère précédé les Etats-Unis ou le Brésil... Voilà où se situe l'importance de l'action de Schœlcher.<sup>32</sup> »*

32. *Victor Schœlcher et l'abolition de l'esclavage*, Paris, Lectoure/Le Capucin, 2004, pp. 72-73.

*Schœlcher le Montagnard (1848-1852)*

Schœlcher fut un républicain acharné et cette vocation paraît avoir été très précoce. Il la faisait lui-même remonter « depuis l'âge où l'on peut discerner le vrai du faux, le juste de l'injuste, le bien du mal<sup>33</sup>. »



*Les Républicains de la Montagne de 1848. (Assemblée Constituante).  
Lithographie. BNF.*

On reconnaît Louisy Mathieu dans la moitié supérieure au milieu et Schœlcher dans la moitié inférieure à droite. Barbès est en bas à droite.

Schœlcher dénonça dans ses écrits les abus du régime monarchique et participa à la fondation de journaux républicains tels que *La Revue Républicaine* (1834), *La Revue Indépendante* (1841), *Le Journal du Peuple* (1833) et *La Réforme* (1843) qui s'attaquaient au régime de la Monarchie de Juillet.

En 1848, Schœlcher fut élu en Guadeloupe et en Martinique à l'assemblée Constituante. En Guadeloupe, il était associé à François Auguste Perrinon, un anti-esclavagiste martiniquais. Il opta pour la Martinique, laissant la place en Guadeloupe à son suppléant Louisy Mathieu qui devint de fait le premier esclave libéré à siéger à l'assemblée.

33. Dans *Aux électeurs de la Seine* (2 proclamations, B.N. Impr. Le<sup>64</sup> 1097), 1<sup>ère</sup> proclamation, avril 1848.

A l'imitation des « grands ancêtres » de 1793, 56 députés de la gauche de l'Assemblée nationale constituante formèrent, le 8 novembre 1848, un groupe dénommé « la Montagne ». Schœlcher en était le vice-président. Louisy Mathieu y siégea également aux côtés notamment d'Alexandre Ledru-Rollin ou encore d'Armand Barbès<sup>34</sup>.

En 1849, aux élections à l'assemblée législative, Schœlcher, toujours associé à Perrinon, fut battu à la Martinique mais l'emporta en Guadeloupe. De graves événements survenus à Marie-Galante entraînèrent l'annulation du scrutin en Guadeloupe. L'élection de Schœlcher fut confirmée en janvier 1850.

Nous ne détaillerons pas ici l'ensemble des initiatives prises par Schœlcher lors de ses mandats. Rappelons synthétiquement qu'il fut probablement celui parmi les députés qui s'exprima le plus fréquemment sur le régime politique et social des colonies en défendant son assimilation à celui de la France. Si Schœlcher ne condamna pas le principe colonial, il fut un vigilant et continuel observateur de la vie des administrés dans les colonies et dénonça à plusieurs reprises la mauvaise administration mise en place par le gouvernement français.

#### *L'exil (1852-1870)*

Le matin du 2 décembre 1851, Louis-Napoléon Bonaparte, président de la République depuis trois ans, édicta six décrets proclamant la dissolution de l'Assemblée nationale, le rétablissement du suffrage universel



*Schœlcher et Baudin sur la barricade du faubourg Saint-Antoine, gravure tirée de Histoire d'un crime, Victor Hugo, 1879.*

34. Rappelons ici qu'Armand Barbès était né à Pointe-à-Pitre en 1809.

masculin, la convocation du peuple français à des élections et la préparation d'une nouvelle constitution pour succéder à celle de la Seconde République.

A Paris, les députés Montagnards et républicains s'organisèrent en Comité de résistance au sein duquel se trouvaient notamment Victor Schœlcher et Victor Hugo. Des barricades furent dressées dans les rues. Quelques députés se joignirent aux insurgés. Parmi eux Schœlcher et Alphonse Baudin qui fut fauché par un tir de soldats sur la barricade du faubourg Saint-Antoine. Schœlcher lui-même reçut un coup de baïonnette heureusement sans conséquence.

L'insurrection fut réprimée dans le sang et quelques 250 chefs présumés furent traduits devant un conseil de guerre. Schœlcher, Hugo et environ 90 autres députés furent proscrits par décret présidentiel. Un long exil débuta alors pour Schœlcher qui ne rentra en France qu'en 1870.

Ernest Legouvé raconta la résistance de Schœlcher face au coup d'État et sa fuite hors de France : *« On sait sa conduite le jour du coup d'État. Il courut au faubourg Saint-Antoine pour engager les ouvriers à se soulever. [...] A ce moment arrivent les troupes. Schœlcher se place au plein milieu de la chaussée, les bras croisés [...] et revêtu de son écharpe de représentant. Les troupes approchent par pelotons. Le premier peloton était commandé par un sous-lieutenant. Schœlcher va à lui, lui montre son écharpe, et d'une voix toute vibrante d'émotion, il le supplie, pour son propre honneur, de ne pas s'insurger contre le pouvoir légal. [...] Retirez-vous », lui répond l'officier, [...] « Non ! répond Schœlcher, faites-moi tuer par vos soldats, si vous le voulez, mais je reste là ». [...] Et les soldats passent sans le toucher. Un second peloton arrive : même scène, même supplications, même refus, même marche en avant ; mais, cette fois, un coup de baïonnette lui enlève un morceau du pan de sa redingote. Deux heures après, il entra chez moi, pâle, ses vêtements déchirés, et se jetant dans un fauteuil, cachant sa tête dans ses deux mains, il me dit d'une voix entrecoupée par les larmes : « La République est perdue ! » Il était chez moi depuis deux heures, quand le quartier commença à se remplir d'agents de police qui bourdonnaient autour de la maison, comme des frelons autour d'une ruche. « Mon cher ami, dis-je à Schœlcher, si vous restez ici, on viendra vous arrêter cette nuit, il faut aller coucher ailleurs.<sup>35</sup> » »*

Pendant les premiers jours de sa fuite clandestine, Schœlcher fut caché par deux prêtres dans le grenier d'une pension où il resta une quinzaine de jours. Il s'enfuit finalement de Paris déguisé avec une soutane (!) avec un des prêtres. Une diligence les conduisit jusqu'à Besançon d'où Schœlcher put gagner seul la Suisse par les montagnes, affrontant la neige et le froid. Il regagna enfin Bruxelles par le train. D'autres proscrits s'étaient retrouvés dans la capitale belge.

En 1852, suite à la demande du gouvernement français, certains d'entre eux furent expulsés de Belgique et durent trouver un autre pays d'accueil. Beaucoup, parmi lesquels se trouvait Schœlcher, choisirent l'Angleterre. Victor Hugo avait opté pour l'île anglo-normande de Jersey puis pour celle de Guernesey. Schœlcher vint lui rendre visite à Jersey à

---

35. Ernest Legouvé, *Soixante ans de souvenirs*, 1887, pp. 106-107.

plusieurs reprises. Hugo dira de lui à cette époque : « *Schœlcher est une nature de héros ; il a la superbe impatience du danger.*<sup>36</sup> » Schœlcher et Hugo élaborèrent le projet commun d'aller s'établir en Espagne ou au Portugal. Pendant les trois premières années de leur exil, ils entreprirent des démarches qui n'aboutirent pas. Schœlcher dénonça le coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte en publiant plusieurs ouvrages de 1852 à 1854<sup>37</sup>.

En 1859, puis 1869, Schœlcher refusa l'amnistie accordée aux proscrits par Napoléon III.

### *Retour d'exil : la reprise des combats politiques*

Schœlcher rentra à Paris le 6 août 1870 en plein conflit entre la France et la Prusse. Après la défaite de Sedan (4 septembre), il fut nommé colonel d'état-major général des Gardes nationales de la Seine par le chef du gouvernement de la Défense nationale. Il démissionna de son poste le 30 janvier 1871, après la capitulation de Paris.

En février 1871, il fut élu député de la Seine. Sous la Commune de Paris (28 mars-28 mai), Schœlcher fut parmi les partisans de la conciliation entre les communards et le gouvernement et élaborait un projet de Ligue de paix. Soupçonné de complicité avec l'assemblée versaillaise, il fut brièvement arrêté puis libéré au bout de trois jours. Schœlcher reprochait aux communards, par leur mouvement insurrectionnel, de prendre le risque de perdre la République qui lui était si chère et qu'il savait si fragile. Il condamna bien sûr le massacre des insurgés pendant la semaine sanglante (21-28 mai) et fut partisan de l'amnistie en 1879.

Entre mars et mai, Schœlcher fut élu successivement en Martinique, en Guyane et à la Guadeloupe. Il opta pour la Martinique. Enfin, en 1875, il fut élu sénateur inamovible.

Après un exil de dix-huit ans pendant lequel il fut éloigné par la force des événements de son combat en faveur des colonies et contre l'esclavage, Schœlcher se pencha à nouveau sur ces questions qui avaient continué à l'animer. Il se livra notamment à une critique acerbe de la législation qui, entre 1850 et 1870, organisa le travail dans les colonies libérées de l'esclavage. Il dénonça notamment l'arrêté Gueydon à la Martinique « *dont chaque chapitre est un attentat la liberté individuelle*<sup>38</sup> ». Il s'insurgea de même contre l'imposition d'un livret de travail et d'un passeport intérieur aux travailleurs de Guadeloupe et de Martinique.

Schœlcher s'intéressa également à l'immigration mise en place par la France pour suppléer à la main d'œuvre servile dans les colonies. Entre 1854 et 1888-1889, 71 326 Indiens et 9 000 Africains furent introduits en Guadeloupe, 25 509 Indiens et 5 000 Africains en Martinique. Pour Schœlcher il était clair que l'immigration « *consomm[ait] presque autant de créatures humaines que l'esclavage*<sup>39</sup>. »

36. *Histoire d'un crime*, Victor Hugo, 1879, p. 210.

37. *Histoire du crime du 2 décembre*, en 1852 ; *Le gouvernement du 2 décembre*, en 1853 et *Dangers to England of the alliance with the men of the « Coup d'État »*, en 1854.

38. *L'arrêté Gueydon à la Martinique et l'arrêté Husson à la Guadeloupe*, Paris, 1872, p. 3.

39. « L'immigration aux colonies », in *Le Moniteur des Colonies*, 7 juin 1885.



*A Victor Schœlcher, Les 1<sup>ers</sup> conscrits guadeloupéens. 2 novembre 1913.*

*Offert par la mutualité ouvrière.*

Plaque en zinc peinte.

Collection musée Schœlcher.

Le 2 novembre 1913 correspond au départ de Pointe-à-Pitre de 447 conscrits qui embarquèrent sur le *Navarre* représenté au centre de la plaque.

Schœlcher fut un ardent et précoce défenseur de la départementalisation des « vieilles colonies » (Martinique, Guadeloupe, Guyane et la Réunion). Il employa d'ailleurs ostensiblement et à plusieurs reprises l'expression « départements d'Outre-mer » à leur propos.

Poursuivant le dessein de voir s'appliquer partout dans les colonies le droit commun, Schœlcher soutint, dès 1878, le projet de généraliser le service militaire aux colonies. Selon lui, l'instauration de la conscription permettait « *la fusion des races et a[vait] le mérite d'enseigner l'égalité et de combattre l'esprit de caste et les maux qu'il engendr[ait]*<sup>40</sup>. »

Il fallut attendre le 7 août 1913 pour que le service militaire soit finalement généralisé aux quatre anciennes colonies.

Parmi les multiples combats dans lesquels Schœlcher s'engagea durant sa carrière parlementaire, il est important de souligner celui qu'il mena dès 1851 pour l'abolition de la peine de mort. Il s'agissait à ses yeux d'« *une iniquité monstrueuse, parce qu'elle est irréparable, et que le juge est sujet à l'erreur*<sup>41</sup>. » En 1873, puis en 1876, il fut l'auteur de propositions de loi qui furent toutes rejetées par le parlement.

Schœlcher fut également un ardent combattant de la laïcité. Dans une société encore très empreinte de catholicisme, et bien avant les débats houleux qui animèrent l'adoption des lois de séparation de l'Église et de l'État, il n'hésita pas à se déclarer publiquement athée lors d'une séance du Sénat en 1882<sup>42</sup>. Anticlérical patenté, il milita pour une instruction publique gratuite et laïque. Il présida en 1881 la commission parlementaire chargée de mettre en place l'obligation de l'enseignement primaire

40. Article paru dans *Le Rappel* du 12 juillet 1878.

41. *Abolition de la peine de mort*, Paris, 1851, p. 32.

42. Séance du Sénat du 24 mars 1882 dans le cadre de la discussion du projet de loi sur l'enseignement primaire obligatoire.



et fut rapporteur l'année suivante, devant le Sénat, des lois Jules Ferry instituant l'école publique gratuite, laïque et obligatoire. Schœlcher défendait l'idée que « *l'instructeur laïque a sur le congréganiste l'avantage d'être indépendant de toute autorité étrangère à celle de son chef naturel ; il ne doit obéissance ni à un évêque ni à un pape ; n'ayant d'autre « supérieur » que le ministre, il n'est exposé à aucune direction contradictoire*<sup>43</sup>.



Dessin de Gilbert-Martin gravé par Gagnebon paru dans le journal *Le Don Quichotte* daté du 1er juillet 1876. Collection musée Schœlcher. Cette caricature montre Schœlcher protégeant Jean Hiroux, personnage mythique, vagabond hirsute, assassin de veuves condamné à la guillotine.

Frappé par les violences de son temps faites aux enfants (exploitation dans le travail, maltraitance, abandon...), et dans le droit fil de sa préoccupation permanente d'améliorer le sort de son prochain, Schœlcher œuvra à l'élaboration progressive d'un ensemble de « droits » de l'enfant jusqu'ici inexistants. Il mena, selon son habitude, des enquêtes en France mais aussi en Angleterre où il continuait à se rendre régulièrement et où il séjournait parfois plusieurs mois dans un logement qu'il avait conservé depuis son exil.

La condition des femmes ne lui fut pas non plus étrangère. En 1882, alors qu'il venait d'adhérer à la Ligue française pour le droit des femmes, il écrivait : « *Revendiquer les droits civils de la femme, l'affranchir de l'état d'infériorité où la tient encore, sous certains points, notre législation, c'est faire œuvre d'équité, travailler au bien de la société tout entière*<sup>44</sup>. »

Il fut appelé à la présidence d'honneur de la Ligue, après la mort de Victor Hugo.

43. « Des écoles », *Le Rappel*, 28 août 1878, p. 322.

44. Lettre d'adhésion de Schœlcher à la Ligue française pour les droits des femmes, 14 décembre 1882, *Le Droit des femmes*, 7 janvier 1883.

L'activité militante de Schœlcher porta sur des sujets extrêmement variés mais dont la finalité commune était d'œuvrer à la cause humaniste dans son acceptation la plus large.

Ainsi il fut à l'origine entre autres de la couverture et du chauffage des wagons de troisième classe, de l'abolition de la bastonnade dans les bagnes et des châtiments corporels dans la Marine. Il s'intéressa même en 1850 aux traitements infligés aux animaux et soutint le premier projet de loi nationale portant sur leur protection<sup>45</sup>.

## 5. L'IMAGE DE SCHŒLCHER : ENTRE CRITIQUES ACERBES ET ADMIRATION SANS BORNE

### *La caricature*

« M. Schœlcher a les oreilles pointues et détachées, le nez crochu et pointu, la peau de la figure jaune et tirée dans le sens de la longueur. C'est un diable de pacotille qui est le vampire de la race blanche ... Les gens tarés, les ambitieux de bas étage, tout ce qui est vil, dégradé se presse dans son antichambre – sa longue carrière s'est passée dans les intrigues et les complots – enfin, pour tout dire en deux mots : il est alsacien d'origine et fils d'un marchand de porcelaine<sup>46</sup>. » Ainsi s'exprimait avec vigueur un opposant virulent de Schœlcher. La caricature était au cœur de la critique ordinaire dont Schœlcher fit les frais tout au long de sa carrière politique.



*Grand ami du noir, Schœlcher ne se montrerait jamais en public avec un habit bleu ou marron. Du reste n'ayant pas les moindres préjugés de la couleur de la peau aussi Schœlcher traite-t-il les blancs absolument comme s'ils étaient des nègres.*  
Gravure d'après un dessin d'Honoré Daumier. 1849.  
BNF

45. Voir à ce sujet *Le Moniteur universel*, délibération de la Chambre des députés, 2<sup>e</sup> délibération, 14 juin 1850, p. 2048 ; 3<sup>e</sup> délibération, 3 juillet 1850, p. 2269.

46. *La Défense*, 1882.

Sa tenue vestimentaire immuable en fut un des sujets récurrents. Ses amis même ne pouvaient que le constater, ainsi, le plus fidèle d'entre eux, Ernest Legouvé : « *Depuis cinquante-quatre ans, il a la même redingote noire boutonnée jusqu'en haut, le même collet rabattu sur le même col de satin noir, les mêmes manchettes, le même chapeau à larges bords, la même canne surmontée d'une pomme niellée, et le même parapluie surmonté d'une tête antique en bronze, comme il a les mêmes idées politiques, les mêmes idées de morale, les mêmes goûts d'art.*<sup>47</sup> »

Schœlcher fut perçu par certains de ses contemporains comme un traître à sa classe et à sa race. Député d'une tendance politique que nous classerions aujourd'hui à l'« extrême gauche », il dérogeait à sa condition sociale de bourgeois rentier. Ami des Noirs et défenseur de leurs droits, pire, de leur humanité (!), il s'opposait ainsi à la pensée dominante de son époque qui, sous couvert de démonstrations pseudo-scientifiques, hiérarchisait les races et plaçait les Blancs au sommet de l'évolution.

### *Schœlcherisme et « culte schœlchérien »*

Dès 1848, une tendance politique dite schœlchériste fit son apparition. Ses partisans soutenaient les principes chers à Schœlcher et avant tout celui de l'assimilation. En Guadeloupe, notamment, des clubs politiques furent créés dans toutes les communes. L'île fut particulièrement imprégnée par le schœlchérisme en raison essentiellement de la création du journal *Le Progrès* qui parut à Pointe-à-Pitre de juin 1849 à mai 1850. Ce journal, étroitement lié à la franc-maçonnerie, fut qualifié de « journal rouge » par ses opposants et fut plusieurs fois menacé d'interdiction de parution avant de disparaître.

De même, à Paris, Gaston Gerville-Réache, député guadeloupéen, ardent partisan du schœlchérisme et principal héritier politique de Schœlcher, fonda avec celui-ci *Le Moniteur des Colonies*.

Hégésippe Légitimus, fondateur du parti ouvrier de la Guadeloupe et du journal *Le Peuple* en 1891 s'inscrivit également dans une ligne schœlchériste. En 1914, il lança un nouveau journal, un quatre pages intitulé *Schœlcher*, feuille d'opinion dont le titre indiquait l'inspiration de manière très directe.

Dans *Le Peuple* du 31 décembre 1893, dont la première page, conçue comme un faire-part de décès, encadrée de noir, annonçait la mort de Victor Schœlcher, Légitimus écrivait : « *pour faire comprendre l'immensité de la perte qui fait couler nos larmes de regrets, qu'il nous soit permis de rappeler à nos frères que c'est à cet homme que nous devons d'être aujourd'hui des hommes et des citoyens.* »

Les héritiers politiques de Schœlcher furent nombreux et survécurent à sa disparition. En 1946, lors de la départementalisation des « vieilles colonies », Schœlcher fut la référence de base qu'invoquèrent les députés coloniaux, Aimé Césaire en tête : « *Evoquer Schœlcher c'est rappeler à sa vraie fonction un homme dont chaque mot est encore une balle explosive.*

---

47. Ernest Legouvé, *Soixante ans de souvenirs*, 1887, p. 98.



*Schœlcher. Organe des opprimés.  
Paraissant à la Pointe-à-Pitre tous les  
jours.  
Exemplaire daté du 10 novembre 1916.  
Collection musée Schœlcher.*

*Que son œuvre soit incomplète, il n'est que trop évident. Mais ce serait puérité et ingratitude que de la sous-estimer<sup>48</sup>. »*

Le schœlchérisme et sa déviance que nous pourrions qualifier de « culte schœlchérien » ne pourraient être attribués à Schœlcher lui-même. L'orchestration de l'image du *Grand Abolitionniste* paraît tout à fait étrangère aux ambitions d'un homme dont l'humilité en toute chose semble avoir été un des traits de caractère essentiel. L'image et le souvenir de Schœlcher ont malheureusement aujourd'hui encore à souffrir de ces amalgames.

L'Etat français fut l'artisan d'une véritable dévotion populaire envers Schœlcher, faisant de sa personne le symbole de l'émancipation des Noirs dans les colonies et le porteur des valeurs éternelles et des bienfaits de la République. Plusieurs marqueurs s'imposèrent dans les territoires des « vieilles colonies » afin d'imprégner profondément la population de cette référence éternelle à laquelle elle était priée de rendre grâce. Ainsi, chaque commune eut sa rue ou sa place Schœlcher, des lieux-dits et même une commune<sup>49</sup> adoptèrent son nom.

En Guadeloupe, le premier monument dédié à Schœlcher en Guadeloupe, copie conforme de celui érigé dans la commune de Houilles (Yvelines) où Schœlcher mourut, fut dressé en 1906 sur la place de la Liberté à Basse-Terre. Le musée Schoelcher conserve la plaque en bronze qui devait orner le piédestal du monument de Basse-terre mais qui ne fut jamais installé.

48. Aimé Césaire, introduction de *Esclavage et colonisation*, recueil de textes de Victor Schœlcher publié par Emile Tersen, Paris, 1948.

49. Le conseil municipal de la commune de Case-Navire en Martinique choisit en 1889 de prendre le nom de Schœlcher.



*Liberté.*  
Plaque en bronze.  
Marguerite Syamour. 1904.  
Collection musée Schœlcher.

Pendant de nombreuses années, le musée Schœlcher, inauguré en 1887, fut essentiellement un monument commémoratif dédié à Schœlcher que l'on venait principalement visiter avec recueillement le jour de la Saint Victor, le 21 juillet. En effet, le 8 juin 1914, le Gouverneur Emile Merwart fixa officiellement le jour de la célébration de la « fête Schœlcher » à la Saint Victor, le 21 juillet de chaque année, et déclara que les administrations et services publics vaqueraient à cette occasion. Le jour fixé pour l'hommage à Schœlcher explique la confusion qui s'est installée dans les esprits jusqu'à faire inscrire la date erronée du 21 juillet<sup>50</sup> comme date de naissance de Schœlcher sur le buste monumental qui trône dans la cour du musée.

Il serait fastidieux de dresser ici un inventaire exhaustif des monuments et œuvres d'art réalisés en hommage à Victor Schœlcher, bien que ce travail n'ait jamais été encore entrepris en Guadeloupe<sup>51</sup> et ferait l'objet d'une étude tout à fait essentielle. Attardons nous quelques instants sur les festivités qui furent organisées en Guadeloupe en 1935 dans le cadre du Tricentenaire du rattachement des Antilles et de la Guyane à la France. Ces commémorations avaient, en outre, comme objectif de préparer l'opinion métropolitaine à la départementalisation. La seconde guerre mondiale reporta ce projet à 1946. Qui mieux que Schœlcher pouvait incarner parmi la population des « vieilles colonies » l'esprit d'assimilation ? Son image fut exploitée jusqu'à l'extrême pour servir les discours qui furent prononcés

---

50. Victor Schœlcher, comme nous l'avons écrit plus haut, est bien né le 22 juillet 1804 et non le 21. Ses parents lui donnèrent simplement le nom du saint de la veille de sa naissance, le saint du 22 juillet étant une sainte, Marie-Madeleine.

51. Signalons toutefois le mémoire de maîtrise de Béatrice Béral, *Les œuvres monumentales autour de l'esclavage en Martinique*, réalisé en 2011 sous la direction de Danielle Bégot (Université des Antilles et de la Guyane), qui signale les monuments de l'île dédiés à Schœlcher.



*Schoelcher.*

Buste en calcaire situé dans la cour  
du musée Schœlcher.

Frédéric Bogino. Vers 1913.

Collection musée Schœlcher.

à cette occasion. Celui que M. Jean-Louis Jeune<sup>52</sup> déclama le 21 juillet 1935 est tout à fait édifiant et emblématique de cet état d'esprit. Schœlcher y est présenté comme « *l'Apôtre de la Race Noire en tant que fondateur d'une religion nouvelle, qui prendra dans l'histoire le nom de Religion Schoelchérienne !*<sup>53</sup>. » Plus loin, il développe sa pensée : « *Oui, Schœlcher prendra place entre Confucius et Jésus, ces deux fils de Dieu que par le dogme, le culte et la morale, il relie entre eux !* » Il termine enfin en apothéose : « *Gloire au plus haut des cieux à Victor Schœlcher, le libérateur de la France et l'Émancipateur de la race noire ! Gloire au plus haut des cieux à la France, patrie de l'Apôtre du Vrai, du Beau et du Bien ! Gloire au plus haut des cieux aux membres de la race noire, et à tous ceux qui, sans distinction de race et de classe, ont dans le cœur le culte de Victor Schœlcher et professent, peut-être sans le savoir, la belle et pieuse religion du vrai, du Beau et du Bien ! Oui Victor Schœlcher nous te louons comme un Dieu ! Oui notre âme te glorifie comme son maître !* »

Pour compléter le dispositif propagandaire, la culture populaire ne fut pas oubliée. Plusieurs dizaines de chansons furent composées et vendues sous la forme de feuilles volantes imprimées par les principaux journaux. *La montagne est verte*, écrite au début du XX<sup>e</sup> siècle, connu parmi celles-ci un succès exceptionnel<sup>54</sup>.

52. Ancien magistrat, il fut sollicité par la Ville de Basse-Terre pour prendre part aux festivités prévues dans le cadre de la « fête nationale de Victor Schœlcher ».

53. Jean-Louis Jeune, *Victor Schœlcher. Sa correspondance inédite, 2e partie Lettres martiniquaises (1829-1881), suivie d'un discours prononcé à la fête nationale de Victor Schœlcher, le 21 juillet 1935, à Basse-Terre*. Paris, 1<sup>er</sup> janvier 1935.

54. Notons au passage que cet « hymne à Schœlcher » fut le titre d'un film de Jean Lehérissey tourné en 1950 et mettant en scène la vie et l'action de Schœlcher dans la lutte contre l'esclavage. *La montagne est verte* fut enregistrée à de très nombreuses reprises et notamment assez récemment, en 1996, par la Compagnie créole dans un disque de chants de Noël sous le titre *Schœlcher kon an zetwal*.

## 6. LA FIN D'UN GRAND HOMME

### *Le temps des dons*

« Voici un trait qui fait de Schœlcher un collectionneur absolument à part. Sa bibliothèque est admirable, elle contient plus de douze mille livres de choix. Aux livres, il a ajouté une multitude de curiosités, de costumes, de bronzes. Pendant ses vingt ans d'exil à Londres, il a réuni une collection complète des œuvres de Haendel, et enfin il a ramassé, acheté un ensemble de neuf mille gravures, par neuf mille graveurs différents ! Eh bien, toutes ces richesses ont disparu de chez lui. Comment ? par un vol ? par un incendie ? Non. Par sa volonté. Tous ces objets d'art acquis avec tant de peine, classés avec tant de soin, regardés sans cesse avec tant de joie, il s'en est dépouillé lui-même ; il les a donnés, non pas légués, donnés de son vivant : il a envoyé ses livres à la Martinique, ses collections à la Guadeloupe, ses gravures à l'école des Beaux-Arts, les chefs-d'œuvre de Haendel au Conservatoire. Pourquoi ? Pour fonder un commencement de bibliothèque dans une colonie, un commencement de musée dans l'autre, pour fournir un sujet d'étude aux artistes, sacrifiant ses goûts les plus chers au désir d'être utile, et portant ainsi dans la passion si souvent égoïste du collectionneur, cet oubli de soi, et ce dévouement aux autres qui fait l'honneur de son rôle d'abolitionniste.<sup>55</sup> » Ainsi le fidèle compagnon Legouvé résuma-t-il la préoccupation précoce<sup>56</sup> qu'eût Schœlcher de donner ses collections au profit du plus grand nombre. Le musée Schœlcher, comme nous l'avons dit en préambule, est né de cette générosité.

A la fin de sa vie, Schœlcher se retira à Houilles (Yvelines) où il louait une maison. Il conserva toutefois son appartement parisien de la rue de la Victoire dans le 9<sup>e</sup> arrondissement, quartier auquel il avait été fidèle pratiquement depuis sa naissance. Il s'éteignit à Houilles le 25 décembre 1893 et fut inhumé (et non incinéré tel qu'il l'avait souhaité dans son testament) le 5 janvier 1894, dans le caveau de son père au cimetière du Père Lachaise, conformément à ses vœux.

### *La postérité*

Le 20 mai 1949, sur une initiative du sénateur Gaston Monnerville, mérit originaire de Guyane, la République française transféra au Panthéon les corps de Victor Schœlcher et de Félix Éboué. L'exhumation du corps de Schœlcher fut consignée dans un procès-verbal par l'administration du cimetière. Le gouverneur Emile Merwart, délégué par le comité fédéral d'Outre mer du centenaire de 1848, était présent en ce

---

55. Ernest Legouvé, *Soixante ans de souvenirs*, 1887, pp. 99-100.

56. Ces dons s'échelonnèrent entre 1879 et 1884. Ils se firent au profit d'institutions existantes : la Bibliothèque Nationale, le Conservatoire (ces collections sont aujourd'hui conservées à la Cité de la musique), l'École Nationale des Beaux-Arts, le musée d'Ethnographie du Trocadéro (ancien Musée de l'homme ; ces collections sont aujourd'hui conservées au musée du quai Branly), le musée des Antiquités nationales et le musée de Cluny. Ils permirent également de créer des institutions inédites dans certaines colonies : création d'un musée à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) et d'une bibliothèque à Fort-de France (Martinique). La Guyane reçut également une petite collection d'œuvres d'art qui ont malheureusement disparues pour l'essentiel.

jour du 18 mai 1949, avant-veille de la solennité nationale. Le procès-verbal précise un fait troublant qui fut constaté alors par tous les témoins : « *Il a été constaté ce qui suit : Feu Marc, décédé en 1832 : ossements réduits par plus d'un siècle d'inhumation. Feu Victor, décédé en 1893 : à la surprise générale, corps complet dans ses vêtements d'hiver. Visage intact, avec seulement un léger noircissement du teint.*<sup>57</sup> » Le gouverneur Merwart ne put s'empêcher de s'écrier : « *Oh ! Mon vieux Victor !* » Le mythe n'était pas mort.

Le corps de Schœlcher fut transféré au Panthéon accompagné de celui de son père Marc. En effet, Schœlcher avait précisé dans son testament qu'il souhaitait ne jamais être séparé de son père dans la mort. L'Etat se plia donc à cette exigence et le porcelainier du boulevard des Italiens fit son entrée au Panthéon parmi les Grands Hommes de la Nation.

## CONCLUSION

En France hexagonale, Victor Schœlcher sombra progressivement dans l'oubli. Qui connaissait encore son nom et ce qu'avait été sa vie quand, le 21 mai 1981, jour de son investiture, le président de la République François Mitterrand porta trois roses au Panthéon. L'une était réservée au socialiste Jean Jaurès, une autre au résistant Jean Moulin, il déposa enfin la troisième sur le caveau de Victor Schœlcher. Le reportage que la seconde chaîne de télévision<sup>58</sup> fit de cet événement illustre bien cet effacement progressif de Schœlcher de la mémoire collective, la journaliste ne mentionnant même pas son nom.

Le musée Schœlcher dans son projet porté par le Conseil général de la Guadeloupe a choisi de replacer le parcours atypique et méconnu de cette grande figure de la République au centre de sa redéfinition muséographique. Non pas pour faire (ou refaire) de ce lieu un mémorial hagiographique, mais bien pour redonner à cette institution le sens premier que son créateur lui avait assigné, être un lieu de culture et d'éducation. Cet exposé succinct doit permettre d'entrevoir en filigrane le futur parcours du visiteur et de redonner du sens à des collections riches et passionnantes.

---

57. Le procès-verbal a été retrouvé par Janine Alexandre-Debray et est cité dans son ouvrage *Victor Schœlcher, l'homme qui a fait abolir l'esclavage*, Paris, 2006, p. 326.

58. Voir archive de l'INA du journal d'Antenne 2 du 21 mai 1981.